

**RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION SUR
le Préavis
N° 02 – 2020 Rapport de gestion 2019
du Comité de Direction au Conseil intercommunal
Sécurité Est Lausannois**

PREAMBULE

La Commission de Gestion composée de Mme Anne Schranz, présidente, de Pully, M. Laurent Wichti de Paudex, M. Viesturs Simanis de Savigny et M. Jean-Marc Mayor de Belmont s'est réunie dans les locaux de la Police de Pully le 28 mai à 17h00 afin d'examiner ensemble les
Préavis N° 01- 2020 : Comptes de 2019 et son annexe
Préavis N° 02 - 2020 : Rapport de gestion 2019.

A 18h00, nous avons été rejoints par M. Jean-Marc Chevallaz, Conseiller municipal de Pully et Président du Comité de direction et par M. le Lt-colonel Dan-Henri Weber, Secrétaire du Comité de direction et Commandant de Police Est Lausannois.

REMERCIEMENTS

D'emblée, comme pour les années précédentes, la CG relève tout d'abord la qualité de ce rapport de Gestion, bien présenté, structuré avec de nombreux graphiques facilitant les comparaisons. Puis la CG a posé à ses interlocuteurs des questions portant sur les préavis sus-mentionnés. Nous avons sur chaque point obtenu des réponses claires et détaillées, toujours en adéquation avec leur contexte.

Nous saisissons cette occasion pour remercier une fois encore nos interlocuteurs pour le soin apporté à leurs rapports comme aux explications fournies.

CONSIDERATIONS GENERALES

Sur le plan technique, 2019 a marqué la fin des importants travaux de transformation des locaux du poste de police, afin de les rendre conformes aux normes et améliorer les conditions de travail. Nous saluons ici l'ensemble du personnel qui a dû travailler dans des conditions difficiles pendant cette longue période de travaux.

Le corps est maintenant également équipé du système d'aide à l'engagement (SAGA) et partie prenante du système d'information central des Polices vaudoises (Projet Odyssée).

Nous relevons avec beaucoup de satisfaction l'intérêt bien présent du Comité de Direction d'anticiper les situations futures, afin de renforcer la rapidité et l'efficacité des interventions et surtout rationaliser le travail avec d'autres intervenants, tant régionaux que cantonaux.

Avec l'introduction des dispositions particulières décidées par la Confédération par rapport au Covid-19, la collaboration entre les différentes régions a été renforcée, tant avec d'autres corps de Police, notamment avec APOL, qu'avec la Gendarmerie.

Cette ouverture a permis de créer des patrouilles mixtes. Avec le système SAGA, qui permet une vision globale en temps réel au niveau cantonal, il est possible d'engager immédiatement la patrouille la plus proche d'un événement nécessitant l'intervention urgente de la police, de même que pour une importante opération lancée par le centre d'engagement. Ce système permet d'optimiser l'efficacité et le temps d'intervention.

Dès que le plan ORCA sera stoppé, la CG espère vivement que nos autorités exprimeront leur volonté technique et politique de poursuivre rapidement dans cette voie qui a démontré son efficacité dans un esprit d'ouverture et de mutualisation de nos forces, avec, notamment, une vision globale de la situation.

En ce qui concerne les collaborateurs, relevons que les 61.7 EPT mentionnés sous point 3.2.1. (p.12) représentent l'effectif prévu selon le budget, mais qu'en réalité, au 31.12.2019, le personnel était de 58.6 EPT (p.17), l'effectif était réduit de trois collaborateurs. Au cours d'une année, l'effectif fluctue. Il ne faut pas perdre de vue que le remplacement d'une personne peut prendre de nombreux mois.

En ce qui concerne la prévention, les collaborateurs ont pu bénéficier de la campagne de vaccination contre la grippe et la borréliose. Par rapport à cette dernière pathologie, le choix est judicieux, car si cette infection passe inaperçue, les phases tardives, secondaires ou tertiaires, peuvent être sérieuses.

DIVISION OPERATIONNELLE, Unité Prévention Proximité Radar

Nous constatons avec satisfaction la poursuite de la politique qui privilégie les actions préventives dans les établissements scolaires touchant la circulation routière, mais également d'autres thèmes d'actualité comme le respect de la personnalité, la pornographie et la violence extrême.

En ce qui concerne les nuisances sonores provoquées lors de fêtes ou concerts, actuellement, les interventions se font à la demande de propriétaires/locataires. Un policier spécialisé peut se rendre sur place pour effectuer un contrôle avec un sonomètre. En ce qui concerne les contrôles précis, ces derniers ne peuvent être

effectués que par des spécialistes cantonaux, ingénieurs du son, équipés d'un matériel sophistiqué.

En ce qui concerne le bruit de la circulation routière, certains excès peuvent être relevés lors de contrôles. Les anomalies et comportements inadéquats peuvent être facilement notés pour les automobiles. La situation est plus délicate pour le contrôle de certaines motos dont la motorisation et le système d'échappement bruyant a été homologué par le SAN... Une importante campagne de sensibilisation débutera prochainement. Il est prévu que le policier spécialisé dans ce domaine puisse parfaire ses connaissances; après une période de prévention, il est prévu de passer à l'étape suivante : celle des sanctions.

Il est vivement souhaitable que ce véritable fléau soit combattu et que les contrevenants et autres récidivistes sachent que leurs agissements sont loin d'être anodins.

En Suisse, d'après les dernières observations, environ 13% de la population, avant tout dans les villes, est exposée au bruit de la circulation routière durant la journée. Les nuisances sonores nocturnes touchent une proportion légèrement moins importante de la population. Parmi les conséquences du bruit sur la santé figurent des effets cardiovasculaires directs allant jusqu'à une mortalité accrue, ainsi que des troubles du sommeil, mais également les troubles de l'apprentissage chez les enfants. D'après de récents résultats, les maladies psychiques, telles que les dépressions, sont également plus souvent diagnostiquées chez les personnes exposées au bruit.

Deux policiers de la section qui ont participé au Salon des Métiers au Palais de Beaulieu. L'intérêt de la population est bien présent. Ce qui est peut-être dissuasif, c'est la durée de formation pour l'obtention du brevet fédéral : deux années, dont une à l'Académie de Police de Savatan, puis une année de pratique.

La question de savoir si la rémunération offerte était suffisante par rapport aux exigences, risques et contraintes de la profession a été abordée.

SECTION SECURITE PUBLIQUE

Les rapports de dénonciation à la Préfecture (circulation, vitesse) pour la commune de Savigny semblent élevés par rapport aux autres communes partenaires. Cette situation est en relation avec la configuration routière locale qui dispose de trois artères : les routes de Chexbres, de Lutry et d'Oron qui incitent les conducteurs à ne pas respecter la signalisation d'indicateurs de vitesse. La situation est étonnante, car tout a été entrepris pour rendre les utilisateurs attentifs et limiter les excès : radars pédagogiques, puis radars, personnel sur place, etc... donc les contrevenants ont été prévenus !

Les quantités de stupéfiants saisies semblent faibles; les chiffres s'expliquent par le fait que la consommation de Marijuana est devenue légale. Il n'est pas procédé à des contrôles de taux de THC, ces derniers étant trop coûteux. Par contre, la

consommation de Haschisch reste interdite et la marchandise du consommateur sera saisie.

L'Héroïne et la Cocaïne sont souvent découvertes à bord de véhicules contrôlés lors de patrouilles nocturnes.

Remarques par rapport aux graphiques et statistiques

Concernant les Statistiques de la Surveillance Automatique du Trafic, il est à noter que l'écart des chiffres entre 2018 et 2019 pour les infractions à la signalisation lumineuse, s'explique notamment par l'augmentation de la précision des appareils radars, ainsi que par l'augmentation de nombre de contrôles.

CONCLUSIONS

Nous constatons que les activités sont toujours aussi intenses et exigeantes, en constante évolution. Le travail d'information et de proximité est reconnu et apprécié de la population. Les activités de la police évoluent constamment, se diversifient et deviennent de plus en plus complexes. Actuellement, jamais la nécessité d'anticiper, de partager les connaissances et de coordonner les efforts n'a été si nécessaire. Ce sont des facteurs indispensables pour la réussite des objectifs poursuivis et qui contribueront également à la satisfaction du personnel de cette organisation centrale de la vie publique.

Nous remercions, soutenons et encourageons tous les acteurs de cette organisation, que ce soit pour leurs réflexions comme lors de leurs interventions.

La CG unanime, vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal, d'accepter le Préavis N° 02 - 2020 : Rapport de gestion 2019 tel que présenté.

Belmont-sur-Lausanne, le 28 mai 2020

Anne Schranz, Pully
Présidente

Viesturs Simanis, Savigny

Laurent Witschi, Paudex

Jean-Marc Mayor, Belmont s/Ls
rapporteur

